

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
PARGNY SUR SAULX  
SEANCE du 26/04/2011**

L'an deux mille onze,

Le vingt six AVRIL à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 18 Avril 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absent :	

**Etaient présents** : M. LECLERE Roland, M. RINALDI Serge, MM. CABART Jean-Claude, GIRARD Pascal, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, MM. JEANNOT Christophe, LALLOUETTE Joël, MM. PIERRARD Didier, PETRICIG Jean-Michel

**Absents** :

**Absent excusé** :

**Pouvoirs** : M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, Mme GUERIN Denise à M. LECLERE Roland, Mme FONTANIVE Marzéna à M. JEANNOT Christophe

**Secrétaire** : M. SERGENT Jean-Marie

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2010 - VILLE  
N° 1145**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé le 26 avril 2011, le compte administratif de 2010 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **528 524.41 €**

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître :	
* un solde positif de la section d'investissement de :	22 663,12 €
* un solde négatif des restes à réaliser de :	22 666,00 €
<b>entraînant un besoin de financement s'élevant à :</b>	<b><u>22 666,00 €</u></b>

Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2010,  
Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2011,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**DECIDE**, sur proposition du Maire, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :

\* Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour  
**22 666 €**

\* Affectation à l'excédent reporté, compte 002, de la section de fonctionnement, pour  
**505 858,41 €**

\* Affectation à l'excédent reporté, compte 001, de la section d'investissement, pour  
**22663.12 €**

Fait à PARGNY SUR SAULX.,  
Le Maire,  
Roland LECLERE.